

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions de dirhams)	déc-18	déc-17
Chiffre d'affaires	7 667,1	8 332,0
Autres produits de l'activité	3 400,2	3 049,3
Produits des activités ordinaires	11 067,3	11 381,3
Achats	[8 274,5]	[8 486,3]
Autres charges externes	(534,3)	(556,5)
Frais de personnel	(401,4)	[413,0]
Impôts et taxes	[42,7]	[43,8]
Amortissements et provisions d'exploitation	(375,9)	(363,2)
Autres produits et charges d'exploitation nets	11,5	11,3
Charges d'exploitation courantes	[9 617,4]	(9 851,5)
Résultat d'exploitation courant	1 450,0	1 529,8
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(138,3)	[71,8]
Résultat des activités opérationnelles	1 311,7	1 458,1
Résultat financier	7,1	23,6
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	1 318,8	1 481,6
Impôts exigibles	(358,4)	(506,5)
Impôts différés	[68,2]	14,0
Résultat net des entreprises intégrées	892,2	989,1
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat net des activités poursuivies	892,2	989,1
Résultat des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	892,2	989,1
Intérêts minoritaires	[1,2]	(0,8)
Résultat net - Part du Groupe	891	988,3

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions de dirhams)	déc-18	déc-17
Résultat de l'exercice	892,2	989,1
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	(3,1)	[0,2]
Résultat Global	889,1	989
Intérêts Minoritaires	[1,2]	(0,8)
Pásultat Global not - Part du Groupe	997 0	000 2

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	(en millions de dirhams)		
ACTIF	déc-18	déc-17	
Goodwill	196,1	196,1	
Immobilisations incorporelles	22,4	26,4	
Immobilisations corporelles	4 329,6	4 238,5	
Immeubles de placement	63,7	63,7	
Autres actifs financiers	620,1	592,5	
- Prêts et créances	108,9	107,8	
- Actifs disponibles à la vente	511,2	484,7	
ACTIF NON COURANT	5 231,8	5 117,3	
Autres actifs financiers	17,4	22,2	
- Instruments dérivés de couverture	17,4	22,2	
Stocks et en-cours	2 191,8	2 160,6	
Créances clients	486,7	275,4	
Autres débiteurs courants	2 131,5	1 248,7	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	598,9	1 856,6	
ACTIF COURANT	5 426,2	5 563,5	
TOTAL ACTIF	10 658,0	10 680,7	
PASSIF	déc-18	déc-17	
Capital	944.9	629,9	
Primes d'émission et de fusion	176	176	
Réserves	3 152,0	3 111,7	
Résultat net part du groupe	891	988,3	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	5 163,9	4 905,9	
Intérêts minoritaires	6,4	5,7	
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	5 170,3	4 911,6	
Provisions	116,9	201	
Avantages du personnel	126,6	176,3	
Dettes financières non courantes	101,8	151,8	
- Dettes envers les établissements de crédit	101,8	151,8	
Impôts différés Passifs	681,3	613,1	
Autres créditeurs non courants	30,2	26,2	
PASSIF NON COURANT	1 056,9	1 168,5	
Dettes financières courantes	1 608,2	254,5	
- Dettes envers les établissements de crédit	1 608,2	164,5	
- Instruments dérivés de couverture		90	
Dettes fournisseurs courantes	2 470,2	3 924,7	
Autres créditeurs courants	352,4	421,4	
PASSIF COURANT	4 430,8	4 600,7	
TOTAL PASSIFS	5 487,7	5 769,1	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	10 658,0	10 680,7	

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions de dirhams)	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION ET DE FUSION	RÉSERVES NON DISTRIBUÉES	VARIATION DE L'EXERCICE DES ÉCARTS ACTUARIELS	TOTAL PART DU GROUPE	INTÉRÊT MINORITAIRE	TOTAL
AU 1ER JANVIER 2017	419,9	176	3 860,0	7,8	4 463,7	5,4	4 469,1
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Corrections des erreurs N-1 :							
MONTANTS RETRAITÉS À L'OUVERTURE	419,9	176	3 860,0	7,8	4 463,7	5,4	4 469,1
VARIATION CP POUR 2017							
Résultat net de la période			988,3		988,3	0,8	989,1
Gains / pertes actuariels				-0,2	-0,2		-0,2
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	0,0	0,0	988,3	-0,2	988,2	0,8	989
Dividendes distribués			-545,9		-545,9	-0,6	-546,5
Autres transactions avec les actionnaires	210	0,0	-210		0,0		0,0
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	210	0,0	-755,9	0	-545,9	-0,6	-546,5
AU 31 DÉCEMBRE 2017	629,9	176	4 092,4	7,7	4 905,9	5,7	4 911,6
					·		
AU 1ER JANVIER 2018	629,9	176	4 092,4	7,7	4 905,9	5,7	4 911,6
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Corrections des erreurs N-1 :			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
MONTANTS RETRAITÉS À L'OUVERTURE	629,9	176	4 092,4	7,7	4 905,9	5,7	4 911,6
VARIATION CP POUR 2018							
Résultat net de la période			891		891	1,2	892,2
Gains / pertes actuariels				-3,1	-3,1		-3,1
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	0,0	0,0		-3,1	887,9	1,2	889,1
Dividendes distribués			-629,9		-629,9	-0,5	-630,4
Autres transactions avec les actionnaires	315	0,0	-315		0,0	0,0	0,0
					0,0		0,0
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	315	0	-944,9	0	-629,9	-0,5	-630,4
AU 31 DÉCEMBRE 2018	944,9	176	4 038,5	4,5	5 163,9	6,4	5 170,3







ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018



TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en millions de dirhams)	déc-18	déc-1	
Résultat net de l'ensemble consolidé	892,2	989,1	
AJUSTEMENTS POUR			
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	249,4	403,9	
Autres ajustements	18,5	[4,9]	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	1 160,1	1 388,1	
Elimination de la charge (produit) d'impôts	426,6	492,5	
Elimination du coût de l'endettement financier net	4,5	[21,6]	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET IMPÔT	1 591,2	1 859,0	
Incidence de la variation du BFR	(2 700,5)	1 536,0	
Impôts payés	(358,4)	(506,5)	
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(1 467,7)	2 888,5	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(504,0)	[384,3]	
Acquisition d'actifs financiers	(1,5)	(407,5)	
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	11,6	2,4	
Autres flux	9,4	1,4	
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(484,5)	(788,0)	
Remboursement d'emprunts	(50,0)	(50,0)	
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	[629,9]	(545,9)	
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(0,5)	(0,6)	
Coût de l'endettement financier net	(4,5)	21,6	
Variation des comptes d'associés	[64,3]	[33,3]	
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(749,2)	(608,2)	
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(2 701,4)	1 492,4	
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	1 692,1	199,7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(1 009,3)	1 692,1	
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(2 701,4)	1 492,4	

RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe COSUMAR sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2018 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2018, L'IFRS 9 instruments financiers, remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme est applicable de manière obligatoire au 1er janvier 2018.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le groupe et n'ont pas d'incidence sur les comptes de 2018 et leurs comparatifs. L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes

directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances dout Les créances clients sont mesurées au coût amorti. Le groupe Cosumar applique une approche simplifiée basée sur

Il n'y a aucun impact matériel sur la dépréciation des comptes clients et des prêts à long terme lié à l'application de

En 2018, L'IFRS 15, qui remplace IAS 11 Contrats de Construction, IAS 18 Revenu des activités ordinaires et leurs

interprétations, est appliquée sur une base rétrospective du 1er janvier 2018. Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de la société Cosumar avec ses clients répond aux critères énoncés

par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiem

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison au moment du transfert du contrôle du bien ou du service au client. IFRS~15~n'a~pas~d'impact~mat'eriel~sur~le~Groupe~Cosumar~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~concernent~des~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~Cosumar~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~concernent~des~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~Cosumar~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~concernent~des~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~concernent~des~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~concernent~des~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~concernent~des~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~concernent~des~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~concernent~des~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~concernent~des~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~concernent~des~puisque~plus~de~99~%~des~ventes~du~Groupe~concernent~des~puisque~plus~de~99~%~des~puisque~pllivraisons de sucre raffiné et de coproduits à un moment précis

 $En \ 2013, Le \ Groupe \ a \ adopt\'e les \ changements \ normatifs \ pr\'evus \ par \ le \ r\'ef\'erentiel \ IFRS \ en \ mati\`ere \ de \ la \ norme \ IAS$ 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS 3 révisée « Regroupeme $des \ entreprises \ "" dont la principale \'evolution est que le Goodwill n'est d'étermin\'e qu'à la date de la prise de contrôle des entreprises "" dont la principale \'evolution est que le Goodwill n'est d'étermin\'e qu'à la date de la prise de contrôle de la principale evolution est que le Goodwill n'est d'éterminé qu'à la date de la prise de contrôle de la principale evolution est que le Goodwill n'est d'éterminé qu'à la date de la prise de contrôle de la principale evolution est que le Goodwill n'est d'éterminé qu'à la date de la principale evolution est que le Goodwill n'est d'éterminé qu'à la date de la principale evolution est que le Goodwill n'est d'éterminé qu'à la date de la principale evolution est que le Goodwill n'est d'éterminé qu'à la date de la principale evolution est que le Goodwill n'est d'éterminé qu'à la date de la principale evolution est que le Goodwill n'est d'éterminé qu'à la date de la principale evolution est que le Goodwill n'est d'éterminé qu'à la date de la principale evolution est que le Goodwill n'est d'est de la principale evolution est de la principale evolution est$ et que, dés 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le Groupe Cosumar avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat);
- Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

1.2. Principes de consolidation

1.2. Principes de consolidation
Les comptes consolidas sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.
Toutes les sociétés du Groupe Cosumar sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2018.
Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

1.3. Immobilisations corporelle

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS , la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants

Principes applicables depuis le 1^{er} janvier 2006 : Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité). Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit ou ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moven pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée

NOTE 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2018

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe au 31 Décembre 2018 établis conformément

aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de la société.

Ce jeu complet comprend outre l'Etat de la situation financière consolidé, les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état de la variation des capitaux propres consolidés et des notes annexes détaillées



Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Cosumar et de ses filiales (Groupe Cosumar) au 31 décembre 2018, comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des suraitations des capitaux propres consolidés, l'état des flux de trésorerie consolidés ainsi qu'un résumé des notes explicatives au terme de l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 3 décembre 2018. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 5.170,3 millions de dirhams, dont un bénéfice net consolidé de 892,2 millions de

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

re responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre it. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe COSUMAR constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorrei pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) telles qu'adoptées par l'Utiles Européane.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG & YOUNG BERRADA ALLAM

a BENSOUDA



